

CONTRÔLEUR DE TRAVAUX EN BÂTIMENT

TYPES DE POSTES RATTACHÉS À L'EMPLOI :

- > **Gestionnaire technique des conventions et contrats.**
- > **Gestionnaire administratif des conventions et contrats.**
- > **Conducteur de travaux.¹**
- > **Responsable de chantier.¹**
- > **Contrôleur d'opérations.¹**
- > **Pilote de chantier.¹**

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE DE L'EMPLOI* :

Le contrôleur de travaux en bâtiment dirige, organise, planifie et coordonne l'exécution d'un ou plusieurs chantiers de travaux sur le plan technique, administratif, financier et humain, jusqu'à la garantie d'achèvement des travaux.

ACTIVITÉS PRINCIPALES** :

- Élaboration du planning d'exécution des opérations, coordination de l'exécution des travaux, gestion des commandes et approvisionnements.
- Rédaction des comptes-rendus de chantier, métrés contradictoires et suivi administratif du chantier. Réception des travaux, contrôle des pièces relatives à l'exécution du chantier et élaboration du dossier de récolement des ouvrages exécutés.
- Pilotage, animation, management opérationnel des équipes et gestion des ressources humaines affectées au chantier.
- Organisation et suivi des contrôles par les organismes agréés.
- Analyse des plans et dossiers techniques établis par le concepteur.
- Vérification du respect des règles de prévention et sécurité.
- Contrôle de l'application des règles, procédures, normes et de la qualité d'exécution.
- Assermentation éventuelle pour constat des infractions.

ACTIVITÉS SECONDAIRES :

COMPÉTENCES REQUISES*** :

savoirs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Techniques du bâtiment et génie civil. ▪ Droit de la construction. ▪ Outils et techniques de planification de chantier. ▪ Réglementation des marchés publics et principes généraux de comptabilité publique. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Méthodes de conduite d'opération. ▪ Réglementations connexes (hygiène et sécurité, urbanisme, environnement, ...). ▪ Techniques de résolution de conflits et médiation.
savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Lire et interpréter des plans et documents techniques. ▪ Coordonner et contrôler l'exécution des travaux dans le respect des choix, des techniques, des aspects économique et esthétique. ▪ Gérer et suivre un budget. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Collationner et contrôler les documents administratifs. ▪ Rédiger les comptes rendus de chantier, métrés. ▪ Encadrer et animer une équipe.
comportements professionnels	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Autonomie. ▪ Autorité, diplomatie, charisme. ▪ Bon relationnel. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Disponibilité. ▪ Sens de l'anticipation. ▪ Sens du travail en équipe.





PARTICULARITÉS D'EXERCICE DE L'EMPLOI :

Travail en extérieur et intérieur par tous temps et en toutes saisons, horaires irréguliers, port de vêtements de sécurité obligatoire, déplacements fréquents, permis B obligatoire.

CONDITIONS D'ACCÈS À L'EMPLOI :

Prérequis à l'emploi

Formations nécessaires à l'emploi

PROXIMITÉ AVEC D'AUTRES EMPLOIS :

Conducteur d'opérations en bâtiment.

EXEMPLE(S) DE PARCOURS DE CARRIÈRE :

Possibilités d'emplois précédents

Evolutions potentielles vers d'autres emplois

TENDANCES D'ÉVOLUTIONS DE L'EMPLOI :

Facteurs clés d'évolution à moyen terme

- Évolution constante de la réglementation et de la prise en compte des concepts de développement durable.

Conséquences sur les activités et les compétences

- Renforcement des compétences requises en matières techniques et juridiques.

**Définition synthétique de l'emploi : Il s'agit à la fois de la finalité, de la raison d'être et de la contribution attendue de l'emploi.*

*** Activités principales : Il s'agit des principaux ensembles d'actions ou d'opérations qui permettent de réaliser la mission de l'emploi.*

****Compétences requises : Les compétences pour occuper un emploi de référence se déduisent des activités. C'est une combinaison de savoirs et de savoir-faire mobilisés en situation de travail et nécessaires à la réalisation des activités. Il est à noter que les compétences citées pour un emploi de référence sont des compétences cibles, leur niveau de maîtrise peut être différent en fonction du poste occupé dans cet emploi.*